

① FICHE D'ADHESION 2026/2027

Adhésions OCCE / Assurances

COTISATIONS OCCE					Montants calculés	A
Rappel : le nombre d'élèves déclarés doit correspondre au nombre d'élèves inscrits dans l'école car tous sont concernés par les activités et l'assurance de la coopérative, même si certains n'ont pas versé de « participation volontaire » en début d'année. (voir la circulaire sur les coopératives scolaires du 31 juillet 2008).						
Coopérateurs	Nombre	Cotisation / coopérateur				
Élèves		X	2,45 €	=	,..... €	
Enseignants		X	5,40 €	=	,..... €	
TOTAL A - COTISATIONS					,..... €	

+

ASSURANCE MAIF/MAE (obligatoire) :					Montants calculés	B
L'assurance couvre tous les coopérateurs et accompagnateurs bénévoles pour l'ensemble des activités coopératives, y compris hors temps scolaire. Le matériel acquis par la coopérative dont la valeur de remplacement ≤ 2000 € est intégré dans le contrat. Au-delà de cette somme, il convient d'appliquer le calcul ci-dessous pour tout € supplémentaire.						
Tous les adhérents		X	Assurance par coopérateur	=		
Elèves + Enseignants			0,26 €		,..... €	
Montant total des biens à assurer	Montant des biens déjà compris dans le contrat	Montant restant permettant le calcul		Montant unitaire		
.....,..... €	- 2 000 €	=	,..... €	X 0,00688 €	,..... €	
TOTAL B - ASSURANCES					,..... €	

=

TOTAL A + B ... A REGLER PAR CHEQUE à l'ordre de l'OCCE 14 avant le 31 octobre 2026	,..... €
--	---------------

Ce document doit nous être transmis exclusivement par e-mail (vincent.gosselin.occe14@orange.fr), accompagné des deux documents signés, l'engagement du mandataire et l'engagement des enseignants.

Le chèque sera à envoyer à notre adresse :

OCCE 14 - 115 Ter, Boulevard Général Vanier - 14000 CAEN